

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 27 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 27 juin, à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle des Forges à Bourbriac le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

ALLARD Ronan (suppléant) ; AUBRY Gwénaëlle (suppléante) ; BEGUIN Jean-Claude ; BILLAUX Béatrice ; BOSCHER Marine (suppléante) ; BOUCHER Gaëlle ; BOUILLENNEC Rachel ; BOULANGER Servane ; CALLONNEC Claude ; CARADEC-BOCHER Stéphanie ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Guy ; CONNAN Josette ; DOYEN Virginie ; DUMAIL Michel ; ECHEVEST Yannick ; GAREL Pierre-Marie ; GIUNTINI Jean-Pierre ; GOUAULT Jacky ; GOUDALLIER Benoît ; GRAEBER Sophie ; GUILLOU Claudine ; GUILLOU Rémy ; HERVE Gildas ; INDERBITZIN Laure-Line ; JOBIC Cyril ; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe ; KERHERVE Guy ; LE BARS Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE CALVEZ Michel ; LE COTTON Anne ; LE FLOC'H Éric ; LE FLOC'H Patrick ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE GAOUYAT Samuel ; LE GOFF Philippe ; LE GOFF Yannick ; LE JANNE Claudie ; LE LAY Alexandra ; LE MEAUX Vincent ; LE MEUR Daniel (suppléant) ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LE SAOUT Aurélie ; LINTANF Joseph ; MOZER Florence ; NAUDIN Christian ; PAGNY Gilles ; PARISCOAT Dominique ; PONTIS Florence ; PRIGENT Marie-Yannick ; PULLANDRE Elisabeth ; RANNOU Hervé ; RIOU Philippe ; ROLLAND Paul ; ROPERS Laure (suppléante) ; SALLIOU Pierre ; SALOMON Claude ; SAMSON-RAOUL Caroline ; SCOLAN Marie-Thérèse ; TALOC Bruno ; VIBERT Richard ; ZIEGLER Evelyne.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

BERNARD Joseph	à BEGUIN Jean-Claude
BOETE Cécile	à CLEC'H Vincent
CADUDAL Véronique	à RIOU Philippe
CHAPPE Fanny	à BOULANGER Servane
CHARLES Olivier	à INDERBITZIN Laure-Line
LE HOUEROU Annie	à GOUDALLIER Benoît
LOZAC'H Claude	à LE MEAUX Vincent
MOURET Patricia	à LE GOFF Yannick
PRIGENT Jean-Yvon	à ECHEVEST Yannick
RASLE-ROCHE Morgan	à BOUCHER Gaëlle
VAROQUIER Lydie	à LE GOFF Philippe

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BREZELLEC Marcel ; BUHE Thierry ; BURLLOT Gilbert ; CHEVALIER Hervé ; LARVOR Yannick ; LE CREFF Jacques ; LE GALL Annie ; LE MARREC François ; LE VAILLANT Gilbert ; LEYOUR Pascal ; QUENET Michel ;
1 représentant de la commune de Plouézec.

Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants

Présents	65
Procurations	11
Absents	11

Date d'envoi de la convocation

Mercredi 21 juin 2023

DEL2023-06-136

PISCINE AR POUILL NEUIAL GUINGAMP : MODIFICATION DES HORAIRES

Les données concernant les fréquentations de l'année 2022 de la piscine AR POUILL NEUIAL et l'évolution des pratiques dans nos établissements aquatiques ont amené l'agglomération à s'interroger sur les ouvertures au public proposées sur les périodes scolaires et extra-scolaires. Plusieurs créneaux horaires et amplitudes quotidiennes méritent réflexion au vu de la faible moyenne de fréquentation ou à l'opposé de la forte demande à d'autres moments de la journée. Il s'agit de revoir :

- L'ouverture au public du mercredi en début d'après midi
- L'ouverture en nocturne du vendredi soir.
- La coupure méridienne du dimanche et l'heure de fermeture en fin d'après-midi.
- L'heure de fermeture les mardis et mercredis soir, très tardive qui ne trouve pas son public.

- Un manque d'ouverture en semaine sur la coupure méridienne très fréquentée.

La forte demande sur nos activités aquagym et natation adultes confortent la révision des horaires d'ouverture au public pour proposer de nouveaux aménagements de créneaux.

Par conséquent, il est proposé de modifier l'organisation pendant le temps scolaire comme suit :

- Le mardi : proposer une fermeture à 20h plutôt que 21h ;
- Le mercredi : proposer une ouverture à 14h plutôt que 15h et une fermeture à 18h contre 20h actuellement ;
- Le vendredi : proposer une ouverture méridienne comme le lundi et le jeudi (12h -13h30) et une fermeture le soir à 19h contre 21h actuellement avec une ouverture à 16h les deux bassins confondus;
- Le samedi proposer une ouverture plus tôt (13h à la place de 14h) ;
- Le dimanche proposer une ouverture à 9h plutôt que 10h, supprimer la coupure méridienne et fermer à 16h contre 17h actuellement.
- Proposer des nouveaux créneaux d'aquagym en soirée permettant de capter un public actif exclu actuellement de l'offre ; les lundis et jeudis à partir de 17h et le vendredi à partir de 18h ;
- Proposer des nouveaux créneaux en matinée en direction du sport santé pour mieux occuper le bassin ludique, très peu utilisé en journée.

La modification des horaires :

	BASSIN	9h	10h	12h	13h	13h30	14h	14h30	15h	16h	16h30	17h	18h	18h30	19h	20h	20h30	21h			
lundi																				PAS DE CHANGEMENT	
mardi																				HORAIRES ACTUELS	3heures
																				NOUVEAUX HORAIRES	30 de moins
mercredi																				HORAIRES ACTUELS	45mn de
																				NOUVEAUX HORAIRES	moins
jeudi																				PAS DE CHANGEMENT	
vendredi																				HORAIRES ACTUELS	égal et
																				NOUVEAUX HORAIRES	ouverture midi
samedi																				HORAIRES ACTUELS	1h30 de
																				NOUVEAUX HORAIRES	plus
dimanche																				HORAIRES ACTUELS	1h de plus
																				NOUVEAUX HORAIRES	

La répartition des créneaux :

	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	Amplitude Ouverture
LUN		SDIS	PRIMAIRE Sport Santé	PRIMAIRE Aqua GYM	PUBLIC			PRIMAIRE Aqua GYM	PRIMAIRE Aqua GYM	ECOLE NAT	ECOLE NAT	ASSOCIATIONS					11h
MAR		ASSOS	COLLEGE / LYCEES	COLLEGE / LYCEES	ASSOS			PRIMAIRE Aqua GYM	PRIMAIRE Aqua GYM	ECOLE NAT	ECOLE NAT	PUBLIC	ASSOCIATIONS				13h
MER			COLLEGE / LYCEES	COLLEGE / LYCEES	ASSOCIATIONS			PUBLIC	PUBLIC	PUBLIC			ASSOCIATIONS				11h
JEU		COLLEGE / LYCEES	PRIMAIRE Sport Santé	PRIMAIRE Aqua GYM	PUBLIC			PRIMAIRE Aqua GYM	PRIMAIRE Aqua GYM	ECOLE NAT	ECOLE NAT	ASSOCIATIONS					11h
VEN		EPIDE	PRIMAIRE Sport Santé	PRIMAIRE Aqua GYM	PUBLIC			PRIMAIRE Aqua GYM	PUBLIC	PUBLIC		ASSOCIATIONS					11h
SAM			ASSOCIATIONS	ASSOCIATIONS	ASSOCIATIONS			PUBLIC	PUBLIC	PUBLIC		ASSOCIATIONS					10h30
DIM		ASSOS	SDIS	PUBLIC	PUBLIC			PUBLIC	ASSOS								11h
Nbre H / Public		24 h	29h	14h	18h	14h	7h	5h	6h	78h30							

Pendant le temps extrascolaire :

- Le lundi : avancer la fermeture à 18h ;
- Le mardi avancer l'ouverture à 13h (14h actuellement) et reculer la fermeture à 20h (19h actuellement) ;
- Le mercredi avancer l'ouverture à 13h (14h actuellement) et avancer la fermeture à 18h (19h actuellement) ;
- Le jeudi avancer la fermeture à 18h (19h actuellement)
- Le vendredi avancer l'ouverture à 12h (14h actuellement) et la fermeture à 18h (21h actuellement) ;
- Le samedi ouvrir le matin de 9h à 12h, puis après une coupure méridienne ouvrir plus tôt l'après-midi h, à 13h et fermer à 18h (14h -19h actuellement) ;
- Le dimanche avancer l'ouverture à 9h (10h actuellement) supprimer la coupure méridienne et fermer à 15h (17h actuellement) ;
- Instaurer le lundi mardi jeudi et vendredi des créneaux dédiés exclusivement aux centres de loisirs de 9h à 11h ;

La répartition des créneaux

	7h	8h	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h	21h	Amplitude Ouverture
LUN		SDIS	CENTRES DE LOISIRS	CENTRES DE LOISIRS	ECOLE NAT			PUBLIC				ASSOCIATIONS				12h
MAR			CENTRES DE LOISIRS	CENTRES DE LOISIRS	ECOLE NAT	ASSOS		PUBLIC						ASSOS		11h
MER			ASSOCIATIONS	PUBLIC	ECOLE NAT			PUBLIC				ASSOCIATIONS				12h
JEU			CENTRES DE LOISIRS	CENTRES DE LOISIRS	ECOLE NAT			PUBLIC				ASSOCIATIONS				11h
VEN			CENTRE DE LOISIRS	CENTRE DE LOISIRS	ECOLE NAT			PUBLIC				ASSOCIATIONS				11h
SAM				PUBLIC	ECOLE NAT			PUBLIC				ASSOCIATIONS				11h
DIM		ASSOS	SDIS	PUBLIC	PUBLIC											8h
Nbre H / Public		45h	16h	8h											TOTAL	77h

Ces changements n'entraîneront pas de charges salariales supplémentaires et permettront une réorganisation des plannings du personnel d'une part et d'autre part du planning des utilisateurs, le tout tourné vers une meilleure répartition de l'offre et une meilleure mobilisation des personnels.

Entendu le rapport, et après en avoir débattu, le Conseil d'Agglomération à l'unanimité, décide :

- De valider les modifications d'horaires énoncés ci-dessus pour la période scolaire et extrascolaire pour une mise en application au 1^{er} septembre 2023 ;
- D'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

Fait et délibéré, les lieux, jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,
Le Président,

Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,

Hervé RANNOU

A blue ink signature of Hervé Rannou, written over a horizontal line.